



SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Sika® Remover-208

Numéro d'enregistrement : 01-2119471843-32-XXXX

Nom de la substance : C9-C10, hydrocarbonetos n-alcanos, Isoalcanos, cyclics, < %
2 compostos aromáticos

No. de la substance : 927-241-2

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

A ce jour, il n'y a aucune information disponible sur les usages identifiés. Quand les données seront disponibles, elles seront intégrées dans la Fiche de Données de Sécurité

Usage du produit : Product for pre-treatment

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Sika Schweiz AG
Tüffenwies 16
8048 Zürich

Téléphone : +41584364040

Adresse e-mail : EHS@ch.Sika.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : Absent du bureau 079 309 06 29
EHS@ch.sika.com

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Type de produit : Substance

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Liquides inflammables, Catégorie 3	H226: Liquide et vapeurs inflammables.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Catégorie 3, Système nerveux central	H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Danger par aspiration, Catégorie 1	H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 3	H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.




Classification (67/548/CEE, 1999/45/CE)

Inflammable R10: Inflammable.

Nocif	R65: Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. R66: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. R67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
Dangereux pour l'environnement	R52/53: Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger	:	  
Mention d'avertissement	:	Danger
Mentions de danger	:	H226 H304 H336 H412 Liquide et vapeurs inflammables. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Informations Additionnelles sur les Dangers	:	EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Conseils de prudence	:	Prévention: P210 P261 P273 Intervention: P301 + P310 P331 P370 + P378 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. Éviter le rejet dans l'environnement. EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. NE PAS faire vomir. En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour l'extinction.

Étiquetage supplémentaire:

La fiche d'information pour le personnel médical est disponible sur demande ou sur sika.fr

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Sika® Remover-208



Date de révision 27.06.2014

Date d'impression 19.09.2014

2.3 Autres dangers

Cette substance n'est pas considérée comme très persistante ni très bioaccumulable (vPvB).
Cette substance n'est pas considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT).

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Nom Chimique	No.-CAS No.-EINECS / No. ELINCS	Concentration [%]
C9-C10, hidrocarbonetos n- alcanos, Isoalcanos, cyclics, < % 2 compostos aromáticos	64742-48-9 927-241-2 265-150-3 01-2119471843-32-XXXX	>= 50 - <= 100

Composants conformément au règlement relatif aux détergents CE 648/2004

Concentration	Composants
30 % et plus	Hydrocarbures aliphatiques
moins de 5 %	Hydrocarbures aromatiques

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
Consulter un médecin.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.
Consulter un médecin après toute exposition importante.
- En cas de contact avec la peau : Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.
Laver au savon avec une grande quantité d'eau.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : Enlever les lentilles de contact.
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.
Ne PAS faire vomir.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : L'aspiration peut provoquer un oedème pulmonaire et une pneumonie.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Sika® Remover-208



Date de révision 27.06.2014

Date d'impression 19.09.2014

Erythème
Perte d'équilibre
Vertiges
Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

Risques : Risque de dommages importants aux poumons (par aspiration).

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Mousse résistant à l'alcool, Dioxyde de carbone (CO₂), Poudre chimique sèche

Moyens d'extinction inappropriés : Eau, Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

Produits de combustion dangereux : On ne connaît aucun produit de combustion dangereux

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Information supplémentaire : Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.
Enlever toute source d'ignition.
Refusez l'accès aux personnes non protégées
Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Sika® Remover-208



Date de révision 27.06.2014

Date d'impression 19.09.2014

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).

6.4 Référence à d'autres sections

Équipement de protection individuel, voir section 8.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Éviter de dépasser les valeurs limites d'exposition professionnelle (voir chapitre 8). Équipement de protection individuel, voir section 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Ouvrir les fûts avec précaution, le contenu pouvant être sous pression. Entreprendre les actions nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui peuvent provoquer l'ignition des vapeurs organiques). Suivez les mesures d'hygiène standards lors de la manipulation des produits chimiques

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Utiliser un équipement à l'épreuve d'une explosion. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Prendre les mesures nécessaires contre les décharges électrostatiques.

Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Stocker conformément à la réglementation locale.



Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : donnée non disponible

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Valeur	Paramètres de contrôle *	Base *
C9-C10, hydrocarbonetos n-alcanos, Isoalcanos, cyclics, < % 2 compostos aromáticos	64742-48-9	VME	50 ppm 300 mg/m ³	CH SUVA
		VLE	100 ppm 600 mg/m ³	CH SUVA

*Les valeurs mentionnés ci-dessus sont conformes à la réglementation en vigueur à la date de validation de la Fiche de Données de Sécurité

DNEL

C9-C10, hydrocarbonetos n-alcanos, Isoalcanos, cyclics, < % 2 compostos aromáticos	: Utilisation finale: Travailleurs Voies d'exposition: Contact avec la peau Valeur: 300 mg/m³ 300 mg/kg
	Utilisation finale: Travailleurs Voies d'exposition: Inhalation Valeur: 1500 mg/m³
	Utilisation finale: Consommateurs Voies d'exposition: Contact avec la peau Valeur: 300 mg/m³
	Utilisation finale: Consommateurs Voies d'exposition: Inhalation Valeur: 900 mg/m³
	Utilisation finale: Consommateurs Voies d'exposition: Ingestion Valeur: 300 mg/m³

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Sika® Remover-208



Date de révision 27.06.2014

Date d'impression 19.09.2014

- Protection des yeux : Lunettes de sécurité avec protections latérales
Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure
- Protection des mains : Des gants résistants au produit chimique, imperméables (norme EN 374) doivent être portés en manipulant les produits chimiques.
Pour une utilisation de courte durée ou pour la protection des projections:
Gants en caoutchouc butyle/nitrile (0,4 mm),
Les gants souillés devront être retirés.
Pour une exposition permanente:
Gants en Viton (0.4 mm)
temps de protection >30 min.
- Protection de la peau et du corps : Vêtements de protection (ex : chaussures de Sécurité selon ISO 20345, vêtements de travail à manches longues, pantalon long). Le port de tabliers en caoutchouc et de bottines protectrices est recommandé en complément lors du mélange et de l'agitation.
- Protection respiratoire : Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu.
filtre de vapeurs organiques (Type A)
A1: < 1000 ppm; A2: < 5000 ppm; A3: < 10000 ppm
Le choix des protections respiratoires (EN 14387) doit être basé sur les concentrations connues ou estimées, la dangerosité du produit et les classes d'efficacité propres au masque respiratoire. Prévoyez une ventilation adéquate (ventilation générale ou extraction locale). (EN 689 - Méthodes pour l'évaluation de l'exposition aux agents chimiques). Applicable dans les zones de mélange et d'agitation. Dans le cas où il n'est pas possible de rester en dessous des seuils des valeurs limites d'exposition, les mesures de protections respiratoires doivent être utilisées.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

- Conseils généraux : Éviter que le produit arrive dans les égouts.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.



SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect	: liquide
Couleur	: incolore
Odeur	: type hydrocarbure
Seuil olfactif	: donnée non disponible
Point d'éclair	: 24 °C
Température d'inflammation	: 255 °C
Limite d'explosivité, inférieure (Vol%)	: 0.6 % (v)
Limite d'explosivité, supérieure (Vol%)	: 7 % (v)
Inflammabilité (solide, gaz)	: donnée non disponible
Propriétés comburantes	: donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité	: donnée non disponible
pH	: donnée non disponible
Point/intervalle de fusion / Point de congélation	: donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	: donnée non disponible
Pression de vapeur	: 4 hPa
Densité	: env.0.757 g/cm3 à 20 °C
Hydrosolubilité	: Note: insoluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: donnée non disponible
Viscosité, dynamique	: donnée non disponible
Viscosité, cinématique	: <= 20.5 mm2/s à 40 °C
Densité de vapeur relative	: donnée non disponible
Taux d'évaporation	: donnée non disponible

9.2 Autres informations

donnée non disponible



SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Ce produit est chimiquement stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : donnée non disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Composants:

C9-C10, hidrocarbonetos n-alcanos, Isoalcanos, cyclics, < % 2 compostos aromáticos :

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral rat: > 5,000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 rat: 4,951 mg/l
Durée d'exposition: 4 h

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal lapin: > 5,000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Produit

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Produit

donnée non disponible



Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Produit

donnée non disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales

Produit

Mutagénicité : donnée non disponible

Cancérogénicité

Produit

Cancérogénicité : donnée non disponible

Toxicité pour la reproduction/fertilité

Toxicité pour la reproduction : donnée non disponible

donnée non disponible

Toxicité pour la reproduction/développement/tératogénicité

Tératogénicité : donnée non disponible

donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

donnée non disponible

Toxicité par aspiration

Produit

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

donnée non disponible

12.2 Persistance et dégradabilité

Ce produit ne contient pas d'agent de surface selon la définition du RÈGLEMENT (CE) No 648/2004 relatif aux détergents.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

donnée non disponible



12.4 Mobilité dans le sol

donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Une substance/préparation ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

12.6 Autres effets néfastes

donnée non disponible

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets.
Les conteneurs vides ou les saches internes peuvent retenir des restes de produit.
Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.
Élimination des produits excédentaires et non recyclables par une entreprise autorisée de collecte des déchets.
La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sous-produits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les autorités locales.
Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et cet conduits d'évacuation.

Code du déchet OMoD/LMoD : 07 02 04: [ds] Autres solvants, liquides de lavage et liqueurs mères organiques

Emballages contaminés : 15 01 10* emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

SECTION 14: Informations relatives au transport

ADR

14.1 Numéro ONU : 3295

14.2 Description des : HYDROCARBURES LIQUIDES, N.S.A.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Sika® Remover-208



Date de révision 27.06.2014

Date d'impression 19.09.2014

merchandises

14.3 Classe : 3
14.4 Groupe d'emballage : III
Code de classification : F1
Étiquettes : 3
Code de restriction en tunnels : (D/E)
14.5 Dangereux pour l'environnement : non

IATA

14.1 Numéro ONU : 3295
14.2 Description des marchandises : Hydrocarbons, liquid, n.o.s.

merchandises

14.3 Classe : 3
14.4 Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 3
14.5 Dangereux pour l'environnement : non

IMDG

14.1 Numéro ONU : 3295
14.2 Description des marchandises : HYDROCARBONS, LIQUID, N.O.S.

14.3 Classe : 3
14.4 Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 3
No EMS Numéro 1 : F-E
No EMS Numéro 2 : S-D
14.5 Polluant marin : non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
donnée non disponible

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC
non applicable

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Étiquetage selon les Directives CE (1999/45/CE)

Pictogrammes de danger :



Nocif

Phrase(s) R : R10 Inflammable.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Sika® Remover-208



Date de révision 27.06.2014

Date d'impression 19.09.2014

R52/53	Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R65	Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R66	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

- 927-241-2 C9-C10, hydrocarbonetos n-alcanos, Isoalcanos, cyclics, < % 2 compostos aromáticos

Interdiction/Restriction

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux (Annexe XVII) : non applicable

REACH - Liste de Substances Extrêmement Préoccupantes Candidates à la Procédure d'Autorisation (Article 59) : Aucun des composants n'est répertorié (=> 0.1 %).

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : non applicable

REACH Information: Toutes les substances contenues dans nos produits sont :
- pré-enregistrées ou enregistrées par nos fournisseurs en amont, et/ou
- pré-enregistrées ou enregistrées par nous, et/ou
- exclues du règlement, et/ou
- exemptées d'enregistrement

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

		Quantité 1	Quantité 2
P5c	LIQUIDES INFLAMMABLES	5,000 t	50,000 t
34	Produits dérivés du pétrole: a) essences et naphthes; b) kérosènes (carburants d'aviation compris); c) gazoles (gazole Diesel, gazole de chauffage domestique et mélanges de gazoles compris)	2,500 t	25,000 t

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) : WGK 1 pollue faiblement l'eau
Gemäß VwVws vom 30.Juli 2005

VOC-CH (VOCV) : 100 %



VOC-EU (solvant) : 100 %

Autres réglementations : Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes travailleurs

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Ce produit contient des substances nécessitant encore une évaluation du risque chimique.

SECTION 16: Autres informations

Les informations contenues dans cette Fiche de Données de Sécurité correspondent à notre niveau de connaissance à la date de publication. Toutes garanties sont exclues. Nos Conditions Générales de Vente en vigueur s'appliqueront. Veuillez consulter la Fiche de Données Techniques avant toute utilisation.

||| Modifications par rapport à la version précédente !